

INSTRUCTION DE 10 HEURES

JÉSUS-CHRIST ADVERSAIRE DU PÉCHÉ

(SEGREGATUS A PECCATORIBUS)

*Talis enim decebat ut nobis esset
Pontifex, sanctus, innocens, impol-
lutus, segregatus a peccatoribus.*

(Hebr. VII, 26.)

MESSIEURS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

De la notion générale du sacerdoce de Jésus-Christ qui a fait l'objet de notre premier entretien ; de la communication de ce sacerdoce même au prêtre que vous êtes et que je suis, par le sacrement de l'Ordre dont nous avons parlé hier soir, il nous faut passer aujourd'hui et les jours qui vont suivre à l'étude plus détaillée des qualités, dispositions et vertus de notre Maître et Modèle adoré. Quand nous aurons cherché à comprendre, quand nous aurons compris, de l'idéale beauté que nous aurons entrevue nous rabaisserons sur nous-mêmes nos regards, et par

un facile rapprochement, ou plutôt, hélas ! par un contraste douloureux, nous mesurerons la distance où nous sommes du but glorieux proposé à nos désirs et à nos efforts.

Ce qui tout d'abord en Jésus-Christ homme, en Jésus-Christ prêtre, s'impose à notre attention et à notre admiration, c'est qu'il a été l'antithèse vivante du péché. *Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus*. L'Apôtre accumule à dessein les expressions les plus significatives. On dirait qu'il redoute de ne pouvoir rendre sur ce point toute sa pensée. Pour nous mieux pénétrer et convaincre de cette première supériorité du Christ, essayons de nous rappeler ensemble : 1° ce qu'il a été par nature relativement au péché ; 2° ce qu'il a constamment, sous toutes formes et à tout propos, dit du péché.

I

En dernière analyse, messieurs et vénérés confrères, qu'est-ce que le péché ? Qu'est-ce que le péché en soi ? Léger ou grave, mortel ou véniel, le péché est de la part de la créature, dans le conflit qui s'élève entre elle et Dieu au sujet du devoir, une opposition à Dieu, un mouvement irrégulier et faux de sa volonté libre, qui la fait s'éloigner de Dieu au lieu de se rapprocher de

Lui et de s'unir à Lui. De là cette définition bien connue et parfaitement exacte dans sa concision, qu'en donne la théologie : *aversio a Deo, conversio ad creaturas*. Le mouvement normal de l'âme humaine, ce qui constitue pour elle l'ordre, la règle, la loi, c'est qu'elle s'oriente à Dieu, la Vérité souveraine, le souverain Bien. *Adhærere Deo bonum est*¹. Le mouvement faux et répréhensible, c'est qu'elle incline au rebours des droits de Dieu, à commencer par soi-même, vers le créé de tout degré et de tout nom, et qu'elle lui donne la préférence.

L'inclination vers le créé, *conversio ad creaturas*, n'est pas mauvaise de sa nature. Le mal commence, le péché apparaît, lorsque l'inclination se produit et persiste au détriment de la loi et des droits de Dieu, et comporte une révolte : *aversio a Deo*.

Ce détournement d'une volonté responsable et libre, de lui-même et de lui seul, déjà si coupable, se complique d'une aggravation facile à saisir. Dans l'opposition que le pécheur fait à Dieu, c'est de ressources et de facultés tenues de Dieu qu'il se sert. Qu'avez-vous, dit saint Paul, que vous ne l'ayez reçu? Tout en nous, en chacun de nous, raison, imagination, sensibilité, volitions, affections, organes physiques, âme et corps, tout vient de Dieu. Par la création, sans nulle coopération de notre part, nous

¹ Psalm. LXXII, 28.

avons été mis en possession de tous ces trésors : *Dominus fecit nos, non ipsi nos*¹. Et si notre vie intellectuelle aussi bien que matérielle se soutient, c'est que Dieu incessamment nous est présent et prolonge sa création par son action constante : *In ipso vivimus, movemur et sumus*². Dieu est à la racine de notre être, non point que notre être et le sien soient identiques, ce qui impliquerait le panthéisme, mais en ce sens que notre être a pour support son intervention ininterrompue et l'exercice intime de sa puissance. En sorte que dans l'attitude fâcheuse que nous prenons contre lui en péchant, outre que nous avons le tort immense de prendre cette attitude, nous employons ses propres dons à l'outrager. N'ayant rien en nous qui soit de nous et à nous, c'est avec ses libéralités initiales et continuées *in actu*, que nous l'offensons. Nous ressemblons à un fils dénaturé qui se servirait des richesses obtenues de son père, pour le combattre et lui nuire. Opposition à Dieu et conditions particulières de cette opposition, telle est la malice intrinsèque du péché.

Cette malice métaphysique et théologique du péché passe-t-elle toujours tout entière dans la malice du pécheur? Non. Ignorance, inadvertance, entraînements où la liberté perd de ses droits, regrets mêlés à la perpétration même du mal, le pécheur peut souvent se réclamer de

¹ Psalm. xxix, 3. — ² Act. Apost. xvii, 28.

circonstances atténuantes, dont le Père, qui voit dans le secret, a seul la clef. Il n'en demeure pas moins que le péché reste ce qu'il est objectivement : une révolte doublée d'ingratitude.

Or en Jésus, jamais une opposition à Dieu, si imperceptible qu'on le suppose, ne s'est produite et n'a pu se produire. Dans le voisinage immédiat du Verbe, sous la compénétration et l'hégémonie du Verbe, la volonté humaine de Jésus n'a été ni pu être une seule fois, un seul instant, distraite d'une fidélité absolue. *Tentatum per omnia pro similitudine, absque peccato*¹.

Utrum in Christo fuerit peccatum? se demande saint Thomas. Il répond que si le Christ s'est assujéti à toutes nos infirmités, selon le mot de saint Paul, il n'a pas pu s'assujétir au péché. Nos infirmités, il s'en est revêtu volontiers et comme à profusion, d'abord pour satisfaire à la justice divine en notre faveur, ensuite afin de prouver la réalité de sa nature humaine, enfin pour nous donner l'exemple de toutes les vertus. Mais de subir le péché n'aurait en rien contribué à procurer l'un ou l'autre de ces résultats, et c'est pourquoi il a complètement échappé et dû échapper au péché, *absque peccato*².

¹ Hebr. iv, 15.

² *Utrum in Christo fuerit peccatum?... Conclusio : Cum Christus defectus nostros suscepit ut pro nobis satisfaceret, ut veritatem humanæ naturæ comprobaret, et virtutis exemplum nobis fieret, nullo modo defectum peccati nec originalis nec actualis assumpsit.*

Christus suscepit defectus nostros ut pro nobis satisfaceret,

Il y a quelque chose de plus probant et de plus décisif que n'importe quelle argumentation des théologiens, ce théologien fût-il saint Thomas, c'est la déclaration pure et simple de Jésus-Christ aux Pharisiens : *Quis ex vobis arguet me de peccato*¹? Parole de fierté et de vérité, jetée négligemment en apparence au cours d'une de ces invectives ardentes que provoquait l'attitude hostile et déloyale de l'entourage, adressée en réalité à l'humanité tout entière, jusqu'au plus lointain avenir. « Qui d'entre vous pourra m'accuser de péché? » dit Jésus à ses détracteurs quels qu'ils soient, présents et futurs. Le défi n'a pas été relevé par les Juifs de la première heure, ni depuis; il ne le sera jamais.

Je me trompe, je m'aperçois que je me trompe. Sous nos yeux aujourd'hui, des écrivains, des poètes, des artistes, — je m'abstiendrai de les

ut veritatem humanæ naturæ comprobaret, et ut nobis fieret exemplum virtutis; secundum quæ tria manifestum est quod defectum peccati assumere non debuit. Primo quidem, quia peccatum nihil operatur ad satisfactionem, quinimo virtutem satisfactionis impedit, ut dicitur Eccles. xxxiv : Dona iniquorum non probat Altissimus. Similiter etiam ex peccato non demonstratur veritas humanæ naturæ, quia peccatum non pertinet ad naturam humanam cujus Deus est causa, sed magis est contra naturam, per seminationem diaboli introductam, sicut Damascenus dicit. Tertio, quia peccando exemplum virtutis præbere non potuit, cum peccatum contrarietur virtuti. Et ideo Christus nullo modo assumpsit defectum peccati, secundum illud quod dicitur : Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. I Petr. ii. (Summa theol., pars tertia, quæst. XV, artic. 1.)

¹ Joan. viii, 46.

nommer et de citer leurs œuvres, — semblent se concerter pour abaisser aux conditions communes la supériorité du Christ et amasser des ombres sur sa radieuse sainteté. Ils lui prêtent d'étranges sentiments et un étrange langage. Des pages les plus merveilleuses de l'Évangile, ils osent faire une sorte de roman. Le Christ et la Samaritaine, le Christ et Madeleine sous leur plume, à travers leurs strophes ou leurs mélodies, deviennent suspects. Ce qui est idéalement pur dans le récit sacré, leurs inventions déclamées ou chantées l'altèrent. Suivant le mot piquant et trop exact d'un des maîtres de la critique contemporaine les plus appréciés, ils nous donnent un Messie « à base de péché¹ ». Le Jésus qu'ils produisent, dans ses poses théâtrales, sent l'aiguillon des faiblesses humaines. Ces auteurs veulent-ils par là ébranler la foi dans les âmes? On peut le croire et le craindre. N'ont-ils d'autre but que d'exploiter, au profit de leur notoriété et de leur vanité, un thème nouveau, original, plus apte que d'autres à stimuler la sensibilité et l'imagination du public? La chose n'est point impossible. Quoi qu'il en soit de leurs intentions, la tendance est détestable, elle est criminelle. Elle est sacrilège. Il la faut hardiment et hautement condamner.

Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus. Il n'y a pas d'autre Christ véridique que celui-là. *Tentatum per omnia pro similitu-*

¹ Jules Lemaitre.

dine, absque peccato, semblable à nous de tous points, hormis le péché et ce qui serait le prélude et l'approche du péché.

Je me garderai d'insister davantage. En définitive, messieurs et vénérés confrères, ce ne sont pas les élucubrations fantaisistes ou hostiles de quelques hommes du jour et d'un jour, qui déposeront notre Maître adoré du séculaire respect des esprits et des cœurs. Le *quis ex vobis arguet me de peccato* demeure intangible et invincible. Oui, de droit et de fait, ô Christ, vous êtes exempt de l'ombre la plus légère, de l'apparence la plus insaisissable du péché. Tout en vous est innocence, sainteté, beauté, splendeur éblouissante du bien. Et vous seul, au sein de la famille humaine, réalisez de plein droit cet idéal de parfaite justice. *Tu solus altissimus, Jesu Christe.* L'Église, en mettant sur nos lèvres ce cri d'admiration et de louange, ne fait que rendre hommage à la vérité. Seul, vous occupez les glorieux sommets, les cimes immaculées de la pureté absolue. Vision séduisante entre toutes, qui nous donnera d'attacher sur vous nos regards pour vous contempler et vous bénir!

Le Père des cieux s'est amoureuxment complu dans le spectacle que lui offrait Jésus homme. Représentons-nous, messieurs, essayons de nous représenter ce que dut être pour Dieu cette existence de Jésus ici-bas, trente-trois années durant, de la crèche à la croix, à ne tenir compte que de son entière sainteté. Enfin! enfin! parmi les

égarements, les abaissements, les perversités, les ignominies de la race humaine, surgissait l'être sans souillures, la créature non seulement revêtue de l'innocence primitive, mais resplendissante de toutes les vertus opposées à toutes les usurpations du mal. *Factus est primus homo de terra, terrenus; secundus homo de cælo, cælestis*¹. Rien, au dehors, ne distinguait Jésus de ses semblables. Il subissait les exigences et les infirmités de leur nature : la fatigue, la faim, la soif, le sommeil. Il travaillait de ses mains à une tâche vulgaire. Il allait et venait sous la livrée des petits et des pauvres, n'éveillant l'attention de personne. Mais il était la sainteté vivante, où venaient se heurter et se briser, comme une mer démontée au pied d'un granit sans tache, les fanges humaines, les paganismes privés et publics, les prévarications accumulées de la terre, le péché du monde, dans sa plus vaste acception, *peccatum mundi*. A lui tout seul, Jésus donnait à Dieu une compensation glorieuse, un plein dédommagement des iniquités de la race d'Adam, passées, présentes et futures. Et Dieu laissait, en de mystérieuses rencontres, comprendre quelque chose de ses hautes et sublimes satisfactions. *Filius meus dilectus, in quo mihi complacui*², ainsi que nous le disions ce matin; son fils comme Verbe, avant tout, au-dessus de tout, son fils aussi comme homme, réhabilitant l'humanité et

¹ Corinth. xv, 45, 47. — ² Matth. iii, 17; Marc. i, 11; Luc. iii, 22.

inaugurant la lignée nouvelle des saints : *primogenitus in fratribus*¹.

La lignée nouvelle des saints !... Messieurs et chers confrères, ne devancez-vous pas ma parole ? Ne sentez-vous pas au plus intime de votre âme, ne voyez-vous pas jusqu'à l'évidence, qu'étant prêtres, dans l'œuvre de votre ressemblance avec Jésus-Christ qui est le dernier mot de notre vocation et de notre destinée, nous devons commencer par tenir le péché à distance ? *Segregatus a peccatoribus*. Il faut que ce soit là aussi notre devise. Prêtre et pécheur sont deux termes qui se repoussent.

Je vous entends. Vous m'arrêtez court ; vous me dites : La chose est impossible. Cette prétention téméraire ne se soutient pas. Vous me citez l'Écriture : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est... Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendacem facimus (Jesum), et verbum ejus non est in nobis*². Après saint Jean, saint Paul : *Non quod volo bonum, hoc ago, sed quod odi malum, illud facio;... habitat in me peccatum... Velle adjacet mihi, perficere autem bonum, non inveni. Condelector legi Dei secundum interiorem hominem; video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ et captivantem me in lege peccati... Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus*³ ?

¹ Rom. viii, 29. — ² I Joan. i, 8, 10. — ³ Rom. vii, 15, 24.

Habitat in me peccatum. De ces longs et touchants aveux, de ces doléances émouvantes de l'Apôtre, voilà bien le mot qu'il faut surtout retenir. Le péché réside en moi. Le péché n'est pas autour de moi comme une armée assiégeante autour d'une citadelle bien armée et qui résiste; comme une contagion morbide répandue dans l'atmosphère et dont les tempéraments vigoureux, les organismes sains se préservent, le péché est en moi. Il a pénétré au centre de mon être. Il y est fixé et à demeure.

Et c'est en de telles conditions qu'il est question d'être saint! Tâche désespérante! Malheureux homme que je suis!... *Infelix ego homo!*

Saint Paul, parlant et gémissant pour lui, parle et gémit pour nous tous, messieurs, je vous l'accorde. J'en suis le premier persuadé. De mot à mot, nous pouvons et nous devons nous approprier le langage de l'auteur inspiré de l'Épître aux Romains.

Mais sous prétexte de faiblesse et de fragilité innée et indéracinable, n'allons pas nous leurrer nous-mêmes et prétendre que nous sommes incapables de rien faire.

Nous ne réaliserons jamais l'absolue préservation du mal. Dans notre tentative de ressembler à Jésus-Christ notre divin modèle, nous demeurerons tristement loin du but; cela par avance est démontré et certain. Malgré quoi, notre devoir le plus élémentaire, le plus impératif, est d'y tendre de toute l'énergie et de toute la loyauté de notre âme.

Voulez-vous, messieurs et vénérés confrères, que nous convenions ensemble, sur ce point, de l'opportunité et de la nécessité des quelques propositions suivantes?

Un prêtre soucieux de répondre à sa vocation, d'honorer en lui le don de Dieu, se convaincra chaque jour davantage que le point de départ de son sacerdoce pratique est de se tenir le plus possible éloigné du péché. *Declinet a malo et faciat bonum*¹. *Sacerdotes tui induantur justitiam*². Ce qui était impérieusement demandé aux prêtres de l'ancienne Loi ne saurait l'être moins des prêtres de l'Évangile. Ceci est élémentaire et s'impose. C'est une pitoyable erreur de croire que l'état religieux seul exige une plus grande immunité du mal. L'ordre sacerdotal, le premier qui ait existé, et que le Christ a fondé lui-même, réclame de ceux qui y sont engagés un degré supérieur de vertu, dont l'éloignement du péché est le principe. Bérulle, saint Vincent de Paul, M. Ollier, reviennent incessamment sur cette doctrine. Vous êtes prêtres; que vous faut-il de plus pour vous tenir habituellement et généreusement à distance des fautes où les autres hommes se laissent entraîner?

Un prêtre vraiment prêtre, par une conséquence logique de cette disposition fondamentale, veillera à se mettre consciencieusement en garde contre les occasions de pécher. Fuir les occa-

¹ Isaï. 1, 16. — ² Psalm. cxxx; 1.

sions! Nous prodiguons ce conseil, nous intimons cet ordre aux simples fidèles, et nous avons bien sujet de le faire. Ce qui vaut pour eux, vaut encore plus pour nous. Les occasions! Nous les connaissons surabondamment, chacun à notre place dans la vie et pour notre compte. Si je pouvais vous interroger l'un après l'autre, messieurs, et si vous aviez la sincérité de me répondre, en quelques minutes nous aurions dressé l'inventaire des précautions personnelles spéciales que vous avez à prendre. Pas de faux-fuyant avec le devoir; pas d'échappatoire ni de ruse avec la conscience. *Quando poterit obliquitas mea tuæ rectitudini adæquari?* disait saint Augustin. L'obliquité de notre volonté, la rectitude de la volonté de Dieu..., ces deux mots font image.

Un prêtre, dans toute l'acception de ce titre glorieux, se méfiera souverainement de l'altération et de l'oblitération de ses jugements sur le péché. Arrière les casuistiques intéressées et de fantaisie! Elles sont si fréquentes. Ce qui pour nous était le mal au début de notre carrière sacerdotale, n'a pas cessé de l'être aujourd'hui. Ni l'ambition dont nous avons horreur, ni la violation du respect auquel nos supérieurs ont droit et que nous estimions nécessaire, ni la méconnaissance de la charité et de la bonté envers nos confrères, ni l'oubli des réserves et des vigilances qui abritent la vertu au milieu des rencontres que notre ministère comporte, ne sont devenus légitimes avec le temps. Pas d'illusions!

Rien ne change dans la loi morale au gré de nos désirs. Le mot de l'Évangile reste effrayant : *Vide ergo ne quod in te lumen est, tenebræ sint*¹.

Un prêtre, tel que Jésus-Christ et les âmes le demandent, se gardera d'introduire dans sa vie je ne sais quelle sélection bizarre ayant pour résultat aperçu ou non, avoué ou non, de le rassurer sur certaines défaillances pourvu qu'il pratique certaines vertus. Que cela se voit donc souvent! Puisque je suis à l'aise ici, je parlerai sans détour.

Assurément c'est chose avantageuse et du plus haut prix pour un prêtre de ne pas pécher contre la foi, par exemple, ou contre les mœurs. Mais si, à force de concentrer son attention et ses efforts sur ces deux points, il en vient à tenir tout le reste de ses obligations pour une sorte de quantité négligeable, que penser de sa vertu sacerdotale ainsi mutilée et réduite? Que penser surtout de l'estime de soi-même où visiblement il se complait? Je les ai plus d'une fois rencontrés, ces excellents confrères, retranchés dans la fermeté invulnérable de leur croyance ou dans la solidité à toute épreuve de leur conduite. A la façon du Pharisien, ils semblaient dire : Seigneur, je vous rends grâce de n'être point comme celui-ci, qui ressent à croire des difficultés et des hésitations, ou comme celui-là, pour qui la créature est une tentation délicate. Moi, je n'ai jamais

¹ Luc. XI, 35.